

Racisme dans les soins ?

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

Unisanté

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine DEIEP

Service de la population – Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

PLAN

- **Le racisme en Suisse : une relation ambiguë?**
- **Est-ce mieux dans le canton de Vaud ?**
- **Quid du secteur de la santé?**



Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Suisse et racisme

De quoi parle t-on?

Pas de définition universellement reconnue de la notion de racisme

Définition soumise pour le Muséum National d'Histoire Naturelle

*Fait de considérer que les différences entre les personnes sont héréditaires, immuables et « naturelles », que ce soient les différences physiques, culturelles ou morales. Le racisme établit une **hiérarchie** entre les êtres humains sur la base de ces différences et conduit à des pratiques discriminantes qui peuvent aller jusqu'à l'extermination de l'autre*

De quoi parle t-on

Quelques exemples

- **Xénophobie** : peur de ce qui est étranger. Conduit au rejet et à de l'hostilité vis-à-vis des personnes considérées comme étrangères
- **Racisme ordinaire** : racisme insidieux, pernicieux présent dans les discours quotidiens et qui s'exprime dans toutes les situations de la vie courante. Blessant/violent pour la victime mais considéré comme « anodin » par l'auteur. On parle de plus en plus de **micro agressions**
- **Racisme institutionnel/systemique** : Pratiques informelles et/ou réglementations excluant ou discriminant des personnes ou des groupes de personnes pour des motifs racistes par les pouvoirs institutionnels et organisationnels (appliqué par des autorités ou encore par des entreprises, la société, entre autres)
- **Racisme anti-Noirs** : Attitude hostile ou de rejet envers les personnes à peau foncée. La caractéristique purement physique représentée par la couleur de la peau est ici la cause principale du rejet, mais en même temps, on associe aux personnes à la peau foncée des comportements typiques. .

Comment en parle t-on en Suisse ?

- 1971 : acceptation par le Conseil fédéral de l'adhésion de la Suisse à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale,

18 ans plus tard

- 1989 : procédure de consultation pour l'adhésion de la Suisse à la convention et pour la révision du droit pénal qui y était associée
- Référendum lancé contre la révision du droit pénal.
- Arguments des opposants arguaient : restriction de la liberté d'expression et incitation aux exercices d'«inquisition».
- 25 septembre 1994 révision du droit pénal acceptée par 54,6% des voix.
- Entrée en vigueur de la convention de le 29 décembre 1994 et l'article du code pénal le 1er janvier 1995

Pourquoi en parler ?

C'est une infraction pénale !

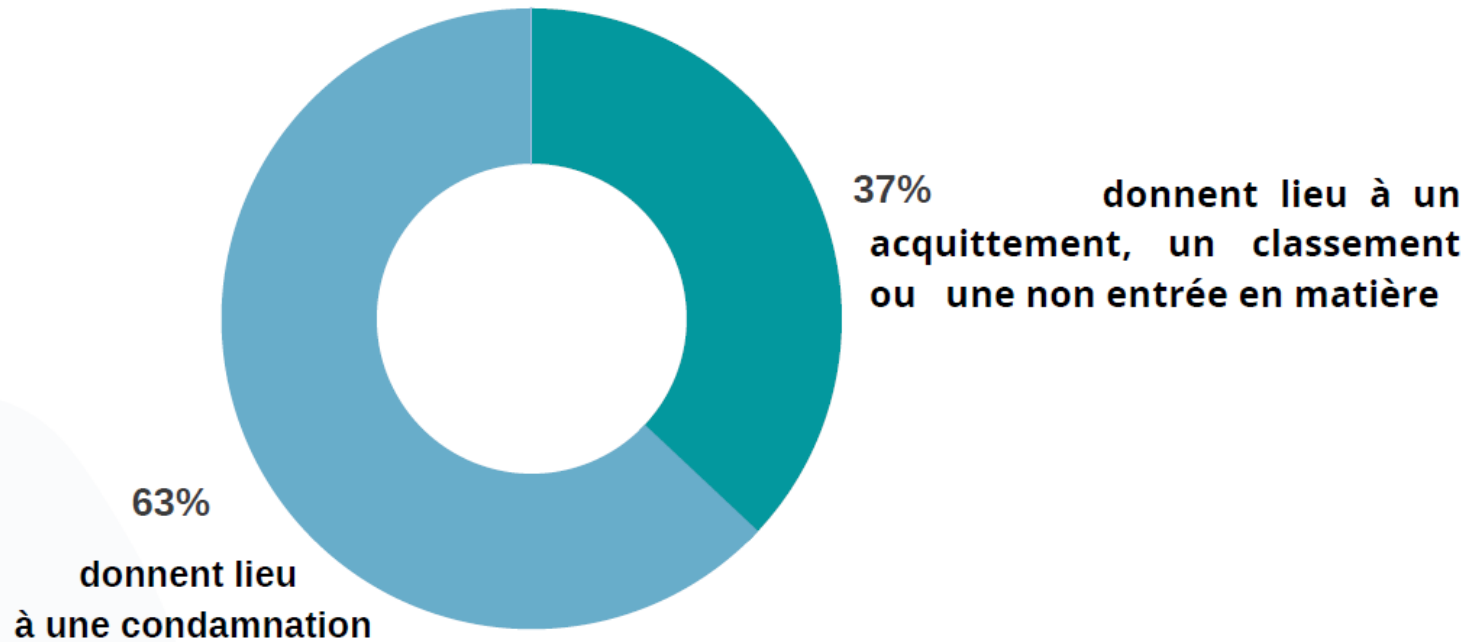
art. 261bis – Discrimination et incitation à la haine

- quiconque, **publiquement**, incite à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle,
- quiconque, **publiquement**, propage une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique cette personne ou ce groupe de personnes,
- quiconque, dans le même dessein, organise ou encourage des actions de propagande ou y prend part

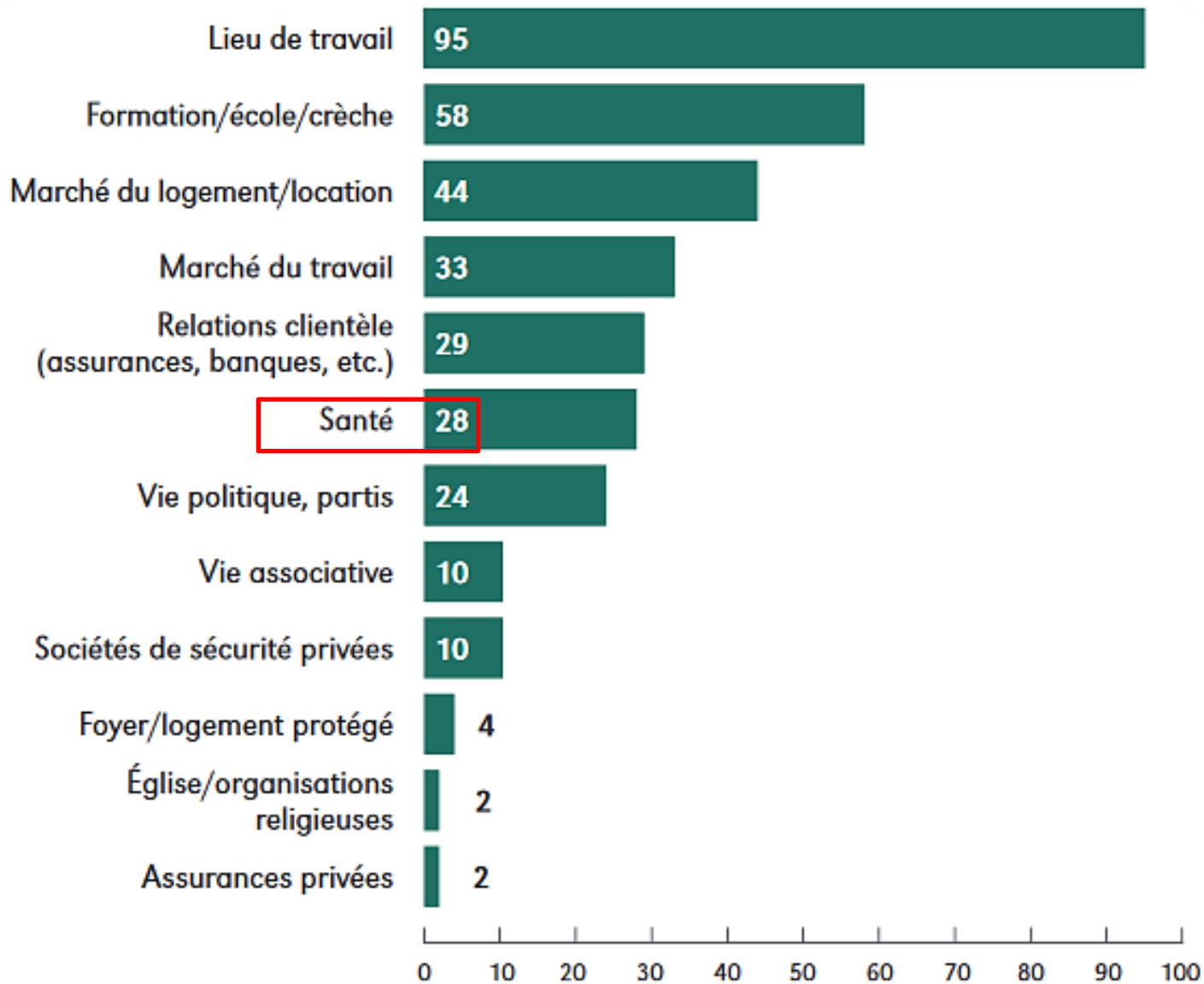
Quelle application et quelle situation aujourd'hui?

STATISTIQUES APRES 25 ANS D'EXISTENCE PLAINTES PENALES (ART. 261 BIS)

Sur l'ensemble des cas constatés (935 cas de 1995 à 2019):



Domaines dans lesquels la discrimination a eu lieu



Quelles avancées au niveau national?

- **Une Commission fédérale contre le racisme** **CFR**
- **Un Service fédéral de lutte contre le racisme** **SLR**
- **Des objectifs fédéraux dans les 26 programmes d'intégration**
- **Une prestation de soutien et de conseil pour les personnes victimes dans tous les cantons**
- **Un monitoring des cas au niveau national**
- **Visibilisation politique , médiatique et civile**

MOUVEMENT BLACK LIVES MATTER





Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Et dans le canton de Vaud ?

SPECIFICITES DU CANTON DE VAUD

- **823'881 habitants**
- **175 nationalités**
- **En moyenne 20'000 migrants arrivent chaque année**
- **Mais 97% de la population étrangère dans le canton est établie de manière légale permis : B C, F**
- **Asile (N-F-B réfugiés-aide d'urgence) : un % minime de la population**
 - 0.1% de la population vaudoise**
 - 2% de la population étrangère résidente permanente**
- **Mais une politisation très grande**

Et politiquement ?

Prévention du racisme menée historiquement par

- **Les communes**
- **Les associations et œuvres d'entraide**

Echelon cantonal : Loi sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme votée en 2007

- **2009 création du BCI**
- **2012 : consultation pour les personnes confrontées au racisme**
- **Appel aux projets «racisme»**
- **2014 programme cantonal d'intégration**

Quelles actions ?

- **Développement et soutien de projets.**
- **Actions de sensibilisation : Semaine d'actions contre le racisme et coordination d'une plate-forme.**
- **Modules de formation en compétences transculturelles (personnel des administrations cantonale et communales)**
- **Conseil pour les victimes ou témoins de discriminations.**

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

IV. Consultation pour les victimes de discrimination

Prestations des centres de conseil



Empowerment

Consultation psychosociale,
renforcement des compétences
des victimes



Renseignements/ informations



Médiation

entre deux parties en conflit



Conseils (juridiques)



Intervention



Prestations d'accompagnement

aide à la rédaction de plaintes,
de réclamations, de prises
de position, de demandes et de
courriers d'intervention

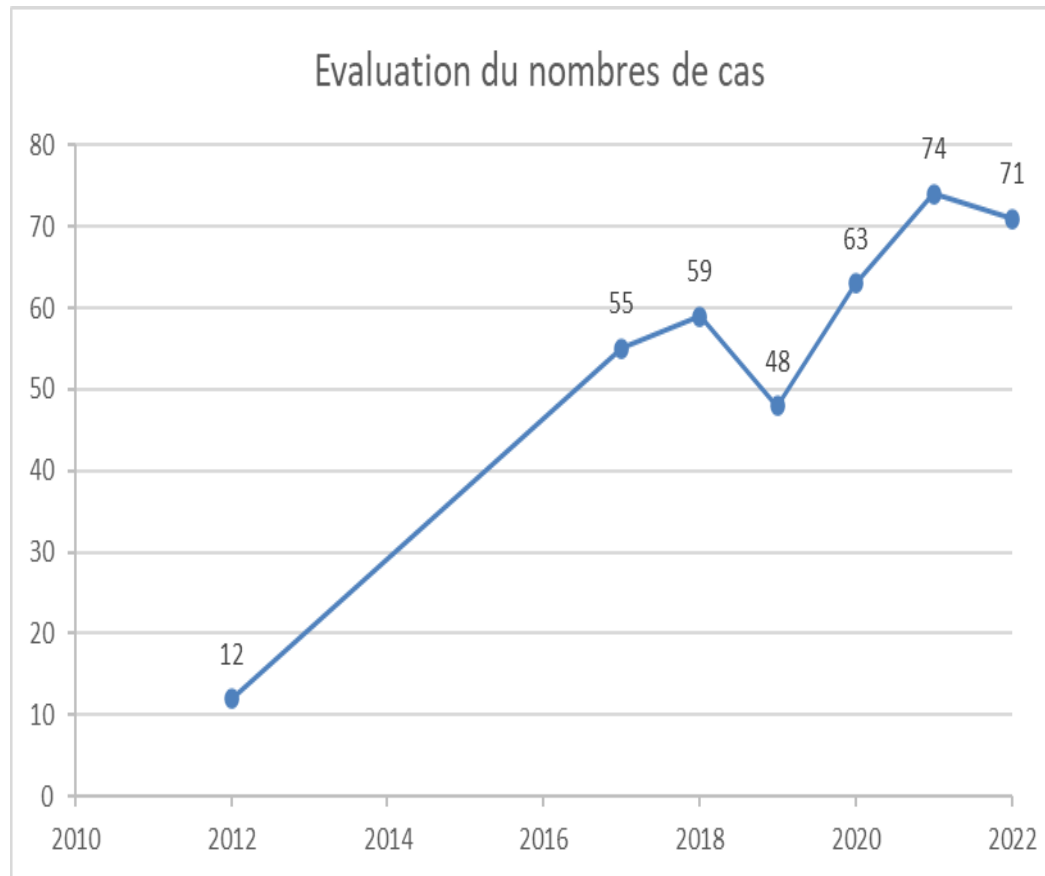


Communication

à l'adresse d'organi-
sations ou de services
spécialisés

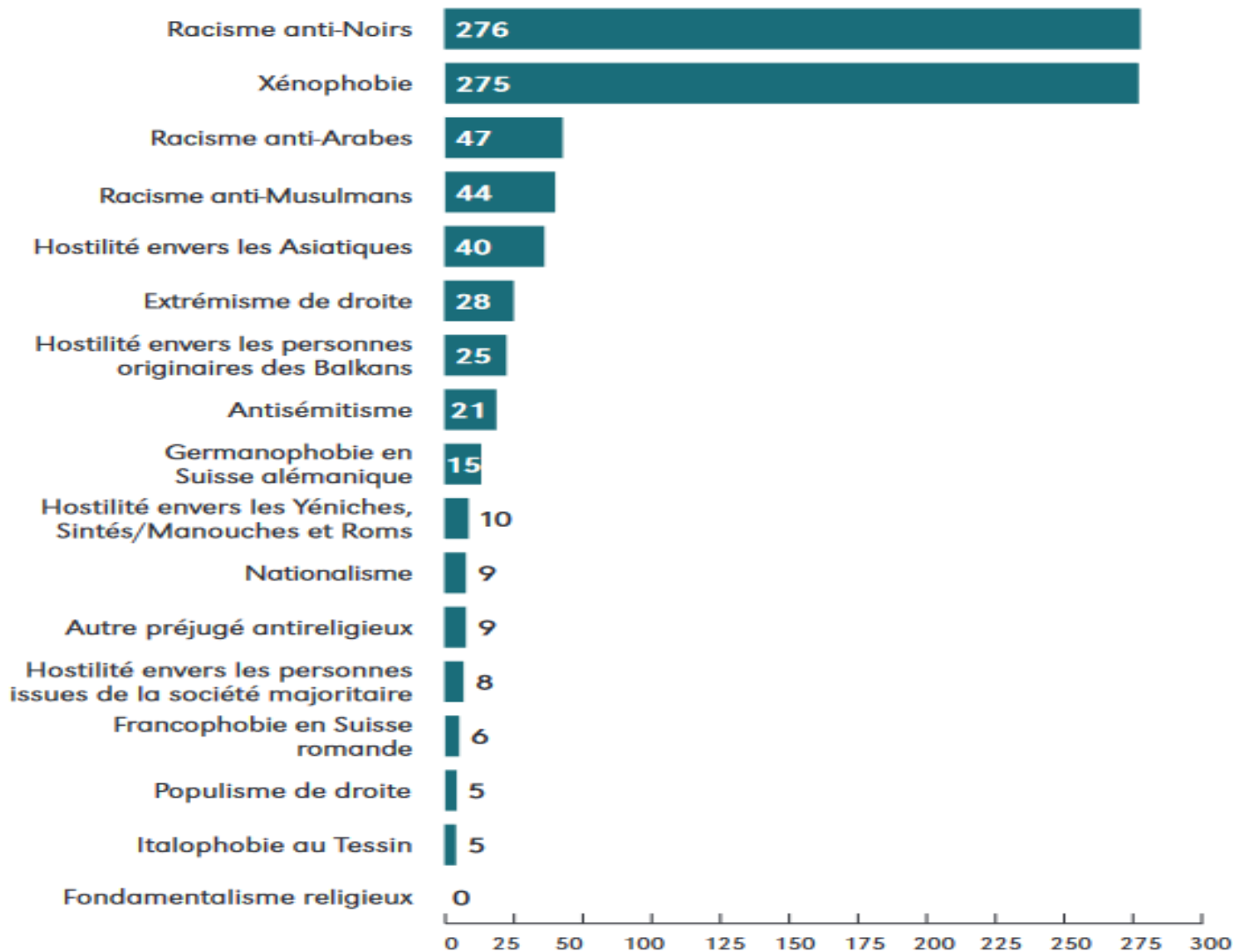
*Les prestations varient selon la mission et la taille du centre de conseil.

PRISE EN CHARGE DES CAS



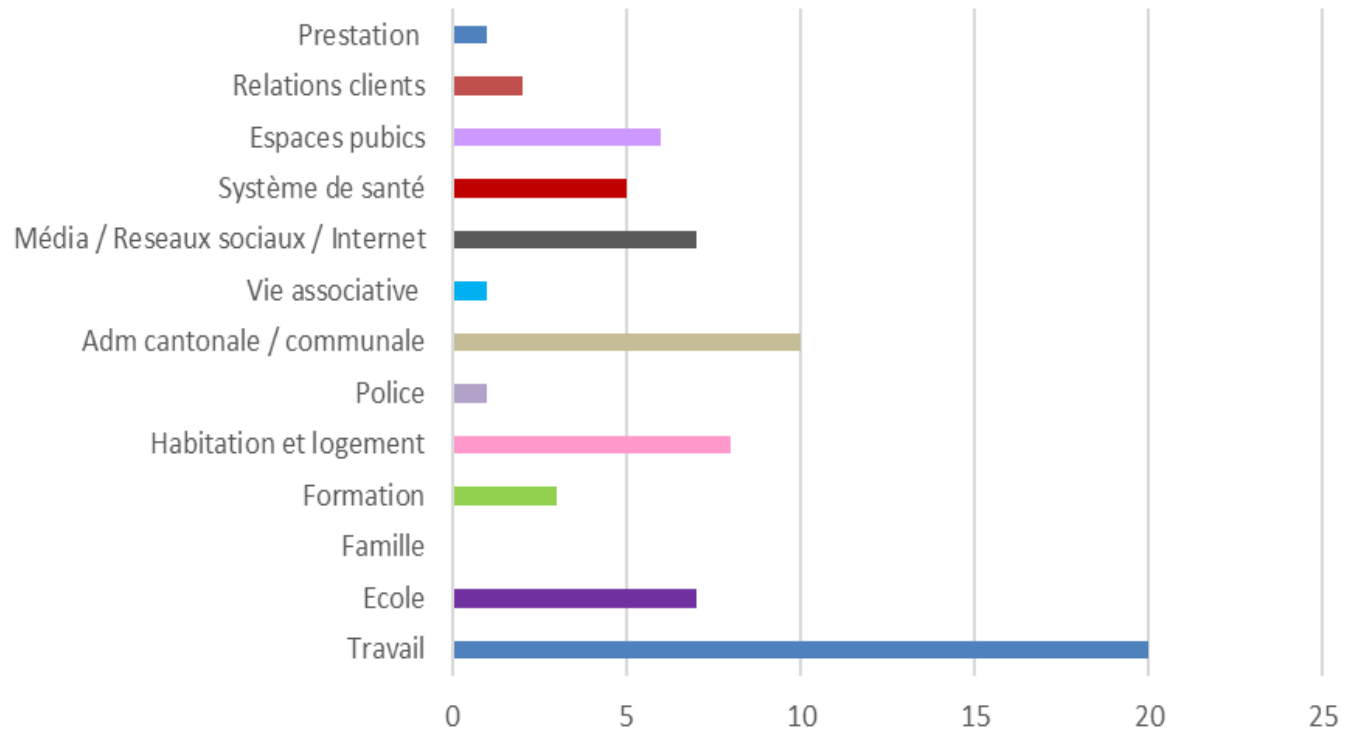
PREJUGES ET IDEOLOGIES A LA BASE DE LA DISCRIMINATION (2022)

Nombre d'entretiens de conseil : 708 (plusieurs réponses possibles)



PRISE EN CHARGE DES CAS

Lieux dans lesquels se sont produits les incidents en 2022



PRISE EN CHARGE DES CAS

2022

BCI : 2e « centre » qui a recensé le plus de cas dans l'année, comparativement aux autres permanences/centres d'écoute de Suisse.

Derrière Berne qui compte huit professionnel-le-s pour s'occuper de la permanence discrimination.

BCI taux de 30%.

Plus de racisme ou plus de visibilité et de sensibilisation ..?

Perspectives vaudoises

- **Projet pilote de régionalisation des consultations racisme**
- **Collaboration innovante BCI/police cantonale et polices municipales**
 - plateforme associations /police /BCI
 - modules de sensibilisation à la prévention du racisme pour tous les aspirants policiers de 2^{ème} année
- **Groupe de travail BCI -école sur la prévention du racisme en milieu scolaire**
- **Acceptation du postulat Bonvin sur le racisme structurel: état des lieux et plan d'action pour lutter contre le racisme structurel**
- **Et pourquoi pas , une collaboration avec les actrices et acteurs de la santé ?**

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Quid du domaine de la
santé?

Cas arrivés à la consultation du BCI

2022: 5 cas

Refus d'être traité par un médecin noir

Un cabinet médical enregistre trois incidents concernant des patients qui refusent d'être traités par le médecin remplaçant en raison de sa couleur de peau. Les patients expriment ce refus de manière méprisante et irrespectueuse. Le directeur de ce cabinet aimerait empêcher ces comportements et s'adresse au centre de conseil.

Accompagnement du centre de conseil

Avec le soutien du centre de conseil, le directeur affiche à l'entrée du cabinet qu'aucun comportement discriminatoire n'y sera toléré.

Cas arrivés à la consultation du BCI

Sensibilisation de l'employeur dans le domaine de la santé

Monsieur X effectue un apprentissage dans un établissement de soins privé. Dans son travail quotidien, il essuie régulièrement des insultes racistes en raison de sa couleur de peau et de ses origines. Certaines personnes refusent même tout contact physique avec lui. La situation est à ce point intenable que Monsieur X envisage d'interrompre son apprentissage.

Accompagnement du centre de conseil

Le centre de conseil accompagne le client à un entretien avec son employeur, qui fait preuve de beaucoup de compréhension et propose son soutien si ce genre d'incidents se reproduit. Monsieur X est soulagé et décide de mener son apprentissage à son terme.

Cas arrivés à la consultation du BCI

Mise en place de mesures de soutien pour le personnel

Une infirmière, française, responsable dans un EMS, explique que l'un de leur patient tient de propos injurieux et racistes aux soignante-e-s et aides soignant-e-s qui sont en contact avec lui. Il est âgé et a des pathologies directement liées à son âge, tant physiques que mentales.

La personne explique qu'elle a le soutien total de sa direction dans ses démarches. La famille est informée et est désolée de la situation

Accompagnement du centre de conseil

Constat de la difficulté de travail en EMS et aussi du fait très particulier de la situation

Besoin cependant du personnel d'aller plus loin

Proposition d'un groupe de parole pour construire une boîte à outils

Le responsable de la consultation trouve une personne qualifiée, qui pourrait proposer à ce groupe de parole une approche systémique communautaire de résolution de conflit, centrée sur la solution et du fait du non retour de la personne

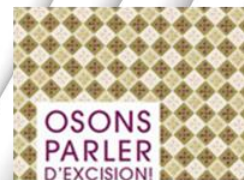
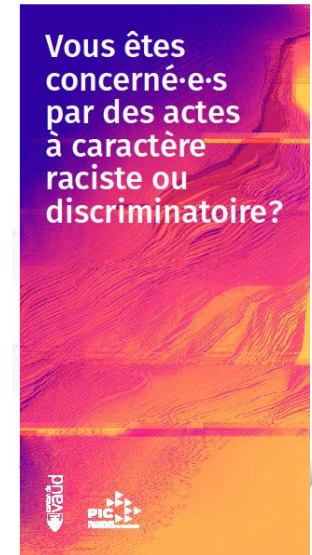
Contacts

Pour le Canton (hors Lausanne):
Bureau cantonal pour l'intégration des
étrangers, M. Migjen Kajtazi,
tél. 079 303 28 23,
migjen.kajtazi@vd.ch

Pour Lausanne:
Bureau Lausannois pour les immigrés,
tél. 021 315 20 21, inforacisme@lausanne.ch

Publications

- **Vous êtes concerné-e-s par des actes à caractère raciste ou discriminatoire ?**
- **Brochures «Bienvenue dans le canton de Vaud» disponibles en 13 langues**
- **Brochure «Appels aux projets»**
- **Dépliant «Mariage, si je veux !»**
- **Dépliant «Osons parler d'excision!»**
- **Newsletter**
- **(dé)construire l'asile**
- **(dé)construire le racisme**



Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Merci de votre attention!

Amina Benkais–Benbrahim
Déléguée à l'intégration et cheffe du BCI